



Amtsblattportal
Portail des feuilles officielles
Portale dei fogli ufficiali
Official Gazettes Portal

Publications du 02.05.2025

02.05.2025

Construction, territoire, énergie et transports.....2

Construction, territoire, énergie et transports

Demande d'autorisation de construire

Demande d'autorisation de construire - Pose d'une pompe à chaleur, objet de minime importance, Anniviers

Titre du projet de construction

Pose d'une pompe à chaleur, objet de minime importance

Numéro pour consultation eConstruction

f8919343

Requérant(e)

Marie-Louise Hatt-Arnold

Auteur(e) de plans

Marie-Louise Hatt-Arnold

Parcelle

Parcelle 301, No Folio 3, Section Chandolin, Lieu-dit Déjo Vella

Coordonnées

1'122'235 2'611'824

Propriétaire

Marie-Louise Hatt-Arnold

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone de petits chalets 0.30

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté sur la plateforme eBO ainsi qu'à l'administration communale, route des Sampelèts 6 à Vissoie. Les oppositions doivent être formulées par écrit et sous pli recommandé (le timbre postal faisant foi), à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune d'Anniviers, Service technique
Case postale 46
3961 Vissoie

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 02.06.2025

Demande d'autorisation de construire - Rénovation légère d'un chalet.

Réfection de la toiture avec pose de panneaux photovoltaïques, abaissement du niveau du sous-sol et réaménagement intérieur, Anniviers

Titre du projet de construction

Rénovation légère d'un chalet. Réfection de la toiture avec pose de panneaux photovoltaïques, abaissement du niveau du sous-sol et réaménagement intérieur

Numéro pour consultation eConstruction

2b80f157

Requérant(e)

Nicolas Riederer

Auteur(e) de plans

Jonas Christe

Parcelle

Parcelle 266, No Folio 2, Section Saint-Luc, Lieu-dit Bisse Neuf

Coordonnées

1'118'646 2'612'459

Propriétaire

Nicolas Riederer

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone du vieux village

Dérogation(s)

Dérogation à l'art 6.3 Pour les toitures des directives architecturales en zone vieux village

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté sur la plateforme eBO ainsi qu'à l'administration communale, route des Sampelèts 6 à Vissoie. Les oppositions doivent être formulées par écrit et sous pli recommandé (le timbre postal faisant foi), à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune d'Anniviers, Service technique
Case postale 46
3961 Vissoie

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 02.06.2025